Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)

Campagne électorale sur fond de violences : le RNDDH tire la sonnette d'alarme

I. Introduction

Le 9 juillet 2015, le *Conseil Electoral Provisoire* (CEP) déclare ouverte la campagne électorale pour le premier tour des élections législatives partielles, prévu pour le 9 août 2015. Depuis, différents candidats, leurs partisans et leurs sympathisants dépassent le cadre du fair-play, s'affrontent, en faisant usage d'un langage provoquant, déchirent les uns, les affiches des autres, s'attaquent mutuellement dans leur dignité, etc.

Au fur et à mesure que s'approche la date du scrutin, les affrontements verbaux se muent en attaques physiques, en assassinats, en bastonnades.

Face à cette situation inquiétante, le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) se fait le devoir de partager avec tous ceux que la question intéresse, certaines informations recueillies dans différents départements géographiques du pays, relatives aux actes de violence préélectorale et qui méritent une attention particulière des autorités du pays.

II. <u>Cas répertoriés</u>

Pour la période allant du 9 juillet au 2 août 2015, le RNDDH a répertorié plusieurs cas de violence, dont entre autres :

- *Neuf* (9) affrontements armés
- Cing (5) assassinats
- Deux (2) tentatives d'assassinat
- Sept (7) blessés par balles
- Deux (2) blessés par armes blanches
- *Dix-sept* (17) blessés à coups de pierre
- Dix (10) cas de bastonnade.

A. <u>Département du Sud-est</u>

1. Le 12 juillet 2015, le Pasteur Roger LUBIN, responsable de l'*Eglise Apostolique de Jésus Christ*, située dans la zone de *Bodouin*, est attaqué à coups de pierres, lancées par des partisans des candidats du *Pati Ayisyen Tèt Kale* (PHTK), savoir, Joseph LAMBERT, Wencesclas LAMBERT, candidats au Sénat et Pierre Jacques Junior KHAWLY, candidat à la députation.

En effet, les partisans des candidats susmentionnés étaient mécontents du fait que le fils du Pasteur, Isneth LUBIN leur ait défendu de coller des affiches et des photos sur les murs de l'église. Le fils du Pasteur, Isneth LUBIN est giflé à plusieurs reprises et sa nièce, Patricia BENOIT, est battue à coups de plat de machettes. Chilio et Pèpè ainsi connus sont eux aussi maltraités par les partisans de PHTK. Depuis, le pasteur ainsi que sa famille sont obligés de prendre la fuite, en raison des nombreuses menaces qu'ils reçoivent.

Plusieurs partisans des candidats sous la bannière de PHTK sont formellement identifiés par les victimes et par les riverains. Parmi eux on retrouve Michel JEAN, Roody JEAN, Mario, Eny, Ti Joel, Eline, Ti Lapli, Wisnel ainsi connus.

- 2. Le 12 juillet 2015, Samson SIMON, âgé de *cinquante et un* (51) ans, habitant à *Bodouin*, dans la commune de *Jacmel*, empêche à des individus non identifiés, partisans des candidats au Sénat Joseph LAMBERT, Wencesclas LAMBERT et du candidat à la députation Pierre Jacques Junior KHAWLY, tous *trois* (3) inscrits sous la bannière du parti politique PHTK, de coller de affiches sur la barrière de sa maison. Le 23 juillet 2015, vers *une* (1) heure du matin, Samson SIMON reçoit une balle alors qu'il se trouve devant sa maison. Il est décédé.
- 3. Le 20 juillet 2015, à six (6) heures du soir, à Anse-à-Pitre, des partisans du candidat à la députation sous la bannière du parti PHTK, Patrick ROBASSON, pénètrent chez Jean Rony FRANCISQUE, partisan de Pierre BERLANGE, candidat à la députation sous la bannière du parti politique FUSION et le rouent de coups avant de le blesser à coups de machettes.

Alors qu'on tente d'emmener Jean Rony FRANCISQUE à l'hôpital, les partisans de Patrick ROBASSON s'y opposent. Ils jettent Jean Rony FRANCISQUE par terre, le battent et tirent à bout portant sur ceux qui essaient de le secourir : Guillaubert PIERRE est blessé à la tête.

Les victimes portent plainte par devant le juge titulaire, Lorenzo MOMPLAISIR. Ce dernier est obligé de se dessaisir de l'affaire en raison de ses liens de parenté avec le candidat Patrick ROBASSON. Le Juge suppléant, Faubert OSSE entend l'affaire et demande de l'argent pour se rendre sur les lieux. Les victimes n'en ayant pas, l'enquête n'est jamais réalisée et les agresseurs sont libérés.

4. Le 22 juillet 2015, vers deux (2) heures du matin, à Peredo, lors des festivités patronales de Marie Madeleine, Pierre LAFOND, âgé de quarante-huit (48) ans, candidat au poste de magistrat pour la commune de Marigot, sous la bannière du parti politique FUSION, reçoit trois balles au pied, tirées par Getho BESSAINTH alias Ti Blan, un employé de la Direction Générale des Impôts (DGI) de Jacmel, partisan du candidat à la députation pour la circonscription de Marigot, Deronneth DEUS, inscrit sous la bannière du parti politique PONT. Pierre LAFOND est emmené à l'Hôpital Saint Michel de Jacmel où il succombe le même jour à ses blessures. Sans l'intervention du coordonnateur du parti FUSION, l'épouse, assujettie à de fortes pressions aurait réalisé le plus vite que possible les funérailles, sans procèsverbal de constat ni autopsie.

Bien avant que la campagne n'ait été déclarée ouverte, d'autres attaques sont perpétrées à *Marigot*, contre des candidats ou des partisans du parti politique FUSION. A titre d'exemple, Le 17 juin 2015, à *Marigot*, vers *trois* (3) heures p.m., le policier Dieuphene Poussin frère du député de l'OPL, Gethene Poussin tire à bout portant sur le candidat à la députation sous la bannière du parti politique FUSION, Silmeride JEUDY. Ce dernier a failli perdre sa vie.

5. Le 28 juillet 2015, dans la section communale *Gaillard*, dans le Sud-est, une rencontre s'est tenue entre les partisans et sympathisants de l'ex-député de la circonscription de *Cayes-Jacmel* Kénold CHARLES, candidat à sa succession sous la bannière de PHTK. Mahotière BERAL est intervenu pour pointer du doigt les exactions du candidat susmentionné. Il est sauvagement battu et présente des blessures ouvertes au menton.

Par ailleurs, dans d'autres zones situées dans le département du Sud-est, dont notamment à *Anse à Pitres*, dans la section communale de *Bois d'Hommes*, il se développe une situation de tension entre les partis politiques PHTK et FUSION. Si rien n'est fait rapidement, ces *deux* (2) groupes, armés d'armes blanches et d'armes à feu, risquent d'en venir aux mains.

Il convient aussi de souligner que dans le département du Sud-est, plusieurs cas de violence préélectorale perpétrés avant l'ouverture de la campagne électorale sont rapportés. A titre d'exemples :

- Le 24 juin 2015, lors d'une rencontre politique tenue à *Fond Nabòt*, zone *Haut Coq Chante*, Wesnel JEUDI, un étudiant à la *Faculté des Sciences Humaines* de *Portau-Prince*, est agressé par le candidat au Sénat, Joseph LAMBERT qui, usant de son arme à feu personnelle, lui administre plusieurs coups.
- Dans la nuit du 4 au 5 juillet 2015, des individus non identifiés investissent la maison de Raymond JEAN FRANÇOIS, un habitant de la ville de Jacmel, zone Rameau, candidat à la municipalité pour la commune de Bainet. Ils emportent avec eux des documents trouvés sur les lieux et ayant directement rapport avec les activités politiques de Raymond JEAN FRANÇOIS. Aucun objet de valeur n'est volé. Le neveu de Raymond Jean FRANÇOIS, Kendy FRANÇOIS tente de s'opposer à ce vol et reçoit une balle à la poitrine, côté gauche.

B. <u>Département de l'Ouest</u>

1. Les 9 et 10 juillet 2015, le Député Arnel Belizaire, candidat au Sénat sous la bannière du parti *Ansanm Patriyot pou Lavni Ayiti* (APLA), pour le département de l'Ouest, se rend à *La Palmiste*, sur l'île de *la Gonave*, pour appuyer la candidature de Amos Toussaint, candidat à la députation sous la bannière du parti politique *Ligne Alternative pour le Progrès et l'Emancipation Haïtienne* (LAPEH). Selon le candidat à la députation de la plateforme VERITE, Bosener Joseph, Arnel Belizaire en profite pour lancer des propos incendiaires, affirmant que seul Amos Toussaint peut le remplacer à la *Chambre des Députés* et que par conséquent, ce dernier doit gagner les élections, peu importe les moyens utilisés. Il avait même déjà affirmé, ce bien avant que la campagne n'ait été déclarée ouverte, que les élections ne sont pas une question de popularité mais, une question d'armes.

Pour sa part, Arnel Belizaire affirme s'être effectivement rendu dans la zone où il a dénoncé le fait que Bosener Joseph, agent IV de la PNH matriculé 11PP0385 utilise les véhicules de la PNH pour mener sa campagne électorale dans la commune.

- 2. Le 11 juillet 2015, après avoir mené des activités de campagne à Guard, une localité dépendant de Cornillon Grand Bois, le candidat à la députation, Alphonse MEDEUS sous la bannière de la plateforme VERITE, se rend chez lui, dans la localité Penigot, deuxième plaine céleste, lorsque vers huit heures du soir, il est agressé par son cousin, Samuel MEDEUS qui lui affirme que la candidate Raymonde RIVAL sous la bannière du parti politique APLA, lui a offert cent mille (100.000) gourdes pour procéder à son assassinat. Dans le cadre de ce dossier, trois (3) individus sont appréhendés. Il s'agit de Jackson SAINT FLEUR, de Jackenson SAINTILUS et de Jean Berex CAMY.
- 3. Le 22 juillet 2015, aux environs de *sept* (7) heures du soir, à *Christian Ville*, dans la commune de *Gressier*, le candidat Val Jean ELIE, sous la bannière de la Plateforme VERITE ouvrait sa campagne électorale lorsqu'il est agressé par des partisans du candidat à la députation Jean Ronald OSCAR, ce, en présence de ce dernier. *Deux* (2) des partisans de Val Jean ELIE savoir Anderson PHILIVERT et Natacha BRUN sont aussi agressés. Le premier est effleuré au bras par une pierre et la deuxième est tirée par les cheveux alors qu'elle se trouvait assise dans une voiture.
- 4. Le 22 juillet 2015, aux environs de *dix* (10) heures du soir, à la rue *Christophe Channel*, *Carrefour*, *trois* (3) individus encagoulés, circulant à bord d'une motocyclette Cross de couleur rouge, perpètrent une attaque sur un groupe de personnes qui se trouvait non loin d'une marchande connue dans la zone sous le nom de *Madan Blan*, tuent par balles *trois* (3) personnes et blessent *quatre* (4) autres.

Les victimes de cet acte barbare sont :

- 1) Shiller Anthony, tué par balle
- 2) Jackson Pierre alias Titonton, tué par balle
- 3) Roody Raphael, tué par balle
- 4) Harry POLYCARPE, atteint de projectile au niveau de la cuisse gauche
- 5) Renol JULIEN, atteint de projectile au niveau de la cuisse gauche
- 6) Toutou ainsi connu, blessé par balle
- 7) Danielo ainsi connu, blessé par balle

Selon plusieurs personnes rencontrées, les individus susmentionnés sont blessés et tués alors qu'ils attendaient *onze* (11) heures pour commencer à afficher les photos des candidats de la Plateforme VERITE.

- 5. Le 25 juillet 2015, à *Carrefour*, alors que Maxène Dorival collait des photos dans la zone de *Rivière Froide* pour le compte de la candidate à la députation, Nadine ANILUS du parti FUSION, Ralph Josue alias Rassi lui administre plusieurs coups de couteau à la main gauche et à l'oreille gauche. L'oreille est amputée.
- 6. Le 27 juillet 2015, Jude LOUIS, partisan de Jonès LAGRANDEUR, candidat à la députation sous la bannière du parti FUSION, pour la circonscription *Pointe à Raquettes*, est agressé chez lui par des partisans de Jacky GUERRIER, lui-même

candidat à la députation pour la même circonscription, sous la bannière du parti politique INITE. Après l'avoir battu sauvagement, ils lui intiment l'ordre de laisser la commune, s'il ne veut pas être tué.

- 7. A *Delmas*, les partisans des candidats à la députation pour cette circonscription, s'affrontent et sèment la terreur dans la commune. Cette situation a occasionné des victimes dans les *deux* (2) camps :
- Le 26 juillet 2015, à l'occasion de l'ouverture de sa campagne électorale, le candidat Ernst JEUDY organise au Carrefour de l'Aéroport, une activité d'envergure. Wolfvenson JEUNE GENS, partisan du candidat Garry BODEAU sous la bannière de la plateforme politique Rassemblement des Nationaux Démocrates Volontaires pour l'Unité Salvatrice (RANDEVOU qui assistait à l'activité, reçoit une balle à la bouche.
- Le 21 juillet 2015, des individus armés entrent chez Johnny RAPHAËL, partisan du candidat à la députation sous la bannière de la plateforme politique RANDEVOU, Ernst JEUDY, et collent des affiches sur la porte principale de la maison de Johnny RAPHAËL. Ce dernier déchire la photo. Il est battu ainsi que sa compagne Pierreline MORENVIL par Eddy BADIO et par Daniel ainsi connu. Eddy BADIO, partisan du candidat Garry BODEAU est arrêté et emmené au commissariat de Delmas 33. Il est libéré le soir même sur intervention personnelle du Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince*, Me Occname Clame DAMEUS.
- Le 31 juillet 2015, dans l'après-midi, à Delmas 31, un groupe d'individus proches du candidat à la députation sous la bannière de la plateforme politique RANDEVOU, Ernst JEUDY, attaquent à coups de pierres et de tessons de bouteilles, les partisans du candidat à la députation sous la bannière du parti Réseau BOUCLIER, Garry BODEAU. Les pare-brise de plusieurs véhicules sont cassés.
- 8. Le 1er août 2015, dans la dixième (10ème) section communale des *Palmes*, localité *Allègue*, Germain Fils ALEXANDRE, candidat à la députation pour la Plateforme VERITE réalise, dans le courant de la journée, une activité de campagne électorale. Après l'activité, le candidat Germain Fils ALEXANDRE et ses partisans croisent en chemin une délégation de l'ex-député Jacques Stevenson THIMOLEON, lui-même candidat à sa succession sous la bannière du parti PHTK. Il s'en est suivi une altercation ponctuée de jets de pierres et de tessons de bouteilles entre les partisans des *deux* (2) candidats. Des victimes sont recensées dans les *deux* (2) camps :

Partisans du candidat Germain Fils ALEXANDRE blessés:

- 1) Mitchello JEAN PAUL
- 2) Marlène FRANÇOIS
- 3) Chrisna ZEDNE
- 4) Mirana ainsi connue

Partisans du candidat Jacques Stevenson THIMOLEON blessés :

- 1) Rood Lindor BENJAMIN
- 2) Rosette Point du Jour
- 3) Meran ENOCE
- 4) Jean Midley JOSEPH
- 5) Edouard MARTIN
- 6) Réginald VIXAN
- 7) Fritz Hyppolite
- 8) Tinel ainsi connu.

C. <u>Département du Centre</u>

- 1. A *Cerca La Source*, dans la zone de *Tilory*, des partisans de Max MILIEN, candidat sous la bannière du *Réseau Bouclier National* (BOUCLIER) et Rony CELESTIN, candidat sous la bannière de PHTK, s'affrontent à coups de pierres. Des tirs d'armes à feu sont aussi entendus de part et d'autre. Plusieurs personnes sont blessées. Impuissante, la PNH à Tilory ne peut venir en aide à la population.
- 2. A *Lascahobas*, des partisans du candidat Lyonel Gabriel JEAN sous la bannière de la plateforme VERITE et ceux de Markent'z SIGUE, sous la bannière de PHTK s'affrontent.
- 3. Face à l'intolérance qui sévit dans le département du Centre, le candidat à la députation, Jayro MONTINAT est obligé d'user de son arme à feu pour menacer les partisans des autres candidats qui déchirent ses affiches.
- 4. A *Mirebalais*, des partisans de l'ex-Député Abel DESCOLLINES candidat à la députation sous la bannière de PHTK et ceux de Chantal ORELIEN, candidat à la députation sous la bannière de *Fanmi Lavalas*, se sont affrontés à *Crête Brûlée*, lors d'une rencontre. La PNH a appréhendé *trois* (3) des protagonistes, tous partisans de *Fanmi Lavalas*. Ils sont tous libérés quelques minutes après.
- 5. A *Mirebalais*, depuis le 12 juillet 2015, la candidate au Sénat sous la bannière du parti politique FUSION, Myriam FETIERE n'arrête pas de recevoir sur son téléphone portable, des menaces, de la part de Roosevelt Joseph REMY qui, avant de rejoindre l'équipe de sécurité du candidat au Sénat du parti PHTK Willot JOSEPH, était affecté à la sécurité de ladite candidate. Voyant que les menaces écrites ne donnent pas les résultats escomptés, le 18 juillet 2015, la candidate reçoit sur son portable la photo de Roosevelt Joseph REMY, portant un maillot de PHTK, tenant sur sa poitrine un fusil de calibre 12. En dépit du fait qu'elle ait déposé, en date du 20 juillet 2015, une plainte au Commissariat de *Mirebalais*, aucune suite n'est donnée au dossier.
- 6. Le 23 juillet 2015, dans la 2^{eme} section communale *Blonchan*, sous l'instigation du candidat à la députation sous la bannière du parti politique FUSION, Prospère LOUIS JEUNE, un rassemblement politique est réalisé avec *soixante quinze* (75) jeunes, invités pour l'occasion à réfléchir sur leur rentrée à l'université. Vers minuit,

un groupe de bandits débarque, tire en tous sens pour porter le groupe à s'éparpiller et incendie le local ou se tient le rassemblement.

Il ne s'agit pas de la première attaque dont sont victimes les partisans du candidat Prospère LOUIS JEUNE. A titre d'exemple, à *Saut d'Eau*, le 19 juin 2015, le candidat susmentionné est attaqué par des partisans de l'ancien député de la circonscription Smith ROMUALD alors qu'il se trouvait chez Inel LAPLACE, président au CASEC de la 1^{ere} section communale Rivière Cannau, localité *Madame Jacques*. Les partisans de l'ancien député Smith ROMUALD malmènent ceux de Prospère LOUIS JEUNE qui l'accompagnent, brisent la porte de la maison du président du CASEC pour s'en prendre au candidat lui-même. Ce n'est que grâce à l'intervention de la PNH que le candidat Prospère LOUIS JEUNE a eu la vie sauve et a pu laisser la maison du président du CASEC.

D. <u>Département du Sud</u>

- 1. Le 8 juillet 2015, à *Chantal*, dans le département du Sud, vers q*uatre* (4) heures du matin, des individus non identifiés tirent avec des armes à feu, sur la maison de Jean Max Charles, située à *Chantal*, # 54, Rue Punet, Centre ville. Des impacts de balles peuvent être encore aperçues sur la façade droite de la maison ainsi que sur la barrière d'entrée, percée elle aussi par balles. Une voiture, de marque Tracker, de couleur rouge, immatriculée AA-87921, est aussi endommagée alors qu'elle était stationnée au parking de la maison. Le pare-brise du véhicule est fissuré.
- 2. Le 29 juillet 2015, dans l'après-midi, à *Saint-Louis du Sud*, localité Zangle, le candidat à la députation sous la bannière de PHTK, Gandhi DORFEUILLE, accompagné de ses partisans, agresse physiquement son frère, Chrisma DORFEUILLE, lui aussi candidat à la députation sous la bannière du *Réseau Bouclier*.
- 3. Le 29 juillet 2015, à *Torbeck*, dans l'après-midi, Guy Gérard GEORGES, ex-député, candidat à succession sous la bannière du parti Lavalas, accompagné de ses partisans, tire avec des armes à feu et lance des pierres sur *trois* (3) véhicules du candidat à la députation sous la bannière du parti RESPE, Pierre Denis LIMA.
- 4. A *Maniche*, le 2 août 2015, Ogline PIERRE, candidate à la députation sous la bannière du parti PHTK, se rend à *Rambo*. Alors qu'elle est en pleine activité, elle apprend que la troisième section communale *Melon*, zone par laquelle elle doit passer pour rentrer chez elle, est bloquée par des individus armés qui y érigent des barricades enflammées. Et comme de fait, en rentrant chez elle, son véhicule est attaqué par jets de pierre. Pour se défendre, ses partisans font feu à hauteur d'hommes. Cependant, aucune victime n'est recensée.

Par la suite, quelques individus de la zone *Melon* sont arrêtés et emmenés au Commissariat de *Maniche* dans le cadre de ce dossier. Sur pression de la population, ils sont tous libérés.

E. <u>Département du Nord-est</u>

Le 25 juillet 2015, à *Dupity*, quartier de la commune de *Sainte Suzanne*, Cidieux SAINTILUS alias Sekont, partisan de la plateforme VERITE, chauffeur de Marseille SAMSON, lui-même candidat à la députation pour cette circonscription, est sauvagement battu par Bainet SAINT JACQUES et Boha SAINT JACQUES, à l'aide d'un morceau de bois de joug. Ces derniers sont partisans de Pierrogène DAVILMA, ex-député, candidat à sa succession sous la bannière de INITE.

F. <u>Département de la Grand'Anse</u>

 Le 27 juillet 2015, aux environs de midi, le candidat à la députation pour le Pati Politik Peyizan, Marc Daniel ANDRE se rend au Bureau Electoral Communal (BEC) de Beaumont pour dénoncer le fait que les douze (12) superviseurs dont les noms sont affichés, sont en fait des partisans du parti politique PHTK.

Plusieurs candidats décident aussi de protester contre ces résultats. Parmi eux se retrouvent :

- le candidat à la municipalité pour la plateforme VERITE, Remarais GEORGES
- le candidat à la municipalité pour le Réseau Bouclier Jean Leonel Louis,
- le candidat aux collectivités pour le CASEC Rubens MICHEL sous la bannière de l' Organisation Peuple en Lutte (OPL)
- un membre du parti LAPEH, Ivelino SAMEDY
- un membre du parti *Inite Patriyotik*, Nazaire Marie DAVID.

Le Président du BEC Louis Kersy PIERRE leur affirme ne rien pouvoir faire. alors, le candidat Marc Daniel ANDRE décide de fermer la porte du BEC, empêchant toutes activités. Il est appuyé par les candidats susmentionnés qui endossent aussi la fermeture du BEC. Cependant, leurs revendications ne sont pas prises en compte.

2. L'ex-député sous la bannière de l'*Organisation du Peuple en Lutte* (OPL) Rigaud BELIZAIRE, candidat à sa succession pour la circonscription de *Abricot / Bonbon*, se fait accompagner depuis l'ouverture de la campagne électorale, par son cousin connu sous le nom de Zenn qui, avec plusieurs autres individus armés, terrorisent la population de cette circonscription en faisant usage de leurs armes à feu. Ils affirment que seul le candidat Rigaud BELIZAIRE pourra être élu.

G. <u>Département de l'Artibonite</u>

1. Le 17 juillet 2015, dans la localité de Ramonèse, section communale de Lagon, Marc-Eddy JEAN BAPTISTE, candidat au CASEC sous la bannière du parti politique Ayiti An Aksyon (AAA) accompagné du candidat à la députation de son parti, Dulorier JACQUES et d'autres partisans et sympathisants, organisent une rencontre lorsque Joël GEFFRARD et Gérôme VITALIS tous deux (2) partisans du Réseau BOUCLIER, font irruption au lieu de rencontre, tirent en tous sens avec leurs armes à feu, portant la foule à s'éparpiller.

2. Le 26 juillet 2015, le parti politique AAA organise un défilé dans la commune de *Lachapelle*, lorsqu'un individu, monté à bord d'une motocyclette décorée d'affiches du candidat au Sénat du Parti politique Lavalas, Israël PATRICE entre dans le défilé, dans le but évident de le perturber.

Un partisan de AAA Emilio ETON tente de déchirer les photos du candidat Lavalas sur la motocyclette. Les partisans Lavalas ripostent. Emilio ETON blesse le chauffeur de la motocyclette, connu sous le nom de Charlemy puis prend la fuite dans la localité de Bossou, 2ème section communale de Lachapelle. Emilio ETON est intercepté par les habitants de cette localité qui le blessent à coups de piques avant de le remettre à la PNH.

3. Le 27 Juillet 2015, dans la 3ème section communale de *Dessalines*, aux environs de *cinq* (5) heures p.m., se jouait un match de football lorsqu'un conflit éclate entre des partisans de l'ex-député Gracia Delva, candidat à sa succession sous la bannière du parti politique PHTK et les partisans du parti politique *Konvansyon Inite Demokratik* (KID) pour le même poste, Vixama HYPPOLITE. Des tirs automatiques sont entendus de part et d'autre. Aucune victime n'est recensée.

H. <u>Département du Nord-Ouest</u>

A *Port-de-Paix*, le 2 août 2015, vers *neuf* (9) heures du soir, John ARISTIDE, partisan de Wilner AGENOR, candidat à la députation pour la circonscription de *Port-de-Paix*, sous la bannière du parti politique MOSANO, reçoit une balle à la cuisse gauche.

Wilson Julmiste et James Kelly Petit-Homme sont arrêtés dans le cadre de ce dossier. Wilson Julmiste, lui-même huissier, est libéré rapidement sur intervention du substitut Commissaire du gouvernement Kelly Dubreus qui estime que John Aristide n'a pas été touché par la balle de Wilson Julmiste qui lui, avait tiré en l'air.

Pour sa part, James Kelly Petit-Homme, dont le visage est tuméfié, gardé à vue dans le commissariat de *Port-de-Paix*, partisan du candidat à la députation sous la bannière du parti *Konsyans Patriyotik*, Jean Marie Florestal, affirme ne pas être impliqué dans ce dossier. Il se présente au contraire comme une victime ayant reçu un coup de pierre à l'œil gauche.

Il convient de souligner qu'à *Port-de-Paix* il sévit une situation de tension. *Trois* (3) partis politiques s'affrontent, savoir MOSANO, *Réseau Bouclier* et *Konsyans Patriyotik*.

I. <u>Département du Nord</u>

Le 2 août 2015, une descente des lieux au bas de la *Grande Rivière du Nord* est réalisée des individus armés, regroupés autour de l'*Armée Zo Reken*, partisans et sympathisants de Ocinjac BENJAMIN, ex-député, candidat à sa succession pour la circonscription de la *Grande Rivière du Nord*, sous la bannière du parti PHTK. Ils blessent à coups de machettes, au moins *cinq* (5) individus, tous partisans du candidat à la députation sous la bannière de la Plateforme VERITE, Jacques JULMICE:

- 1) Alix Colas alias Toto
- 2) Andy Colas
- 3) Dieuseul Colas
- 4) Hevert Jean-BAptiste
- 5) Hermane Dorisma

Ces victimes ont été conduites à l'*Hôpital Sacré-Coeur* de *Milot* où elles ont reçu les soins nécessaires.

Plusieurs membres de l'*Armée Zo Reken* ont été identifiés et dénoncés par la clameur publique. Parmi eux :

- 1) Maurice SAMSON alias Sony
- 2) Waldec Mirtyl
- 3) Alix Neree
- 4) Wiston JEAN
- 5) Edelyn ainsi connu
- 6) Love ainsi connu
- 7) Ti panyòl ainsi conn
- 8) Jean Claude ainsi connu
- 9) Bilolo ainsi connu
- 10) Lepè ainsi connu

III. Commentaires

Les actes de violence susmentionnés ne sont pas exhaustifs. Chaque jour, la tension augmente d'un cran et, ils sont nombreux les candidats qui dénoncent, sur les ondes de plusieurs stations de radio, les violences dont ils sont victimes, ou dont sont victimes leurs partisans et sympathisants.

Certaines zones telles que *Petit-Goave*, *Mirebalais*, *Grande Rivière du Nord*, *Saint Michel de l'Attalaye*, sont en effervescence en raison des menaces proférées à l'encontre de la population, des tirs d'armes à feu automatiques entendus le soir et des nombreuses attaques perpétrées à l'encontre des victimes.

Le RNDDH ne comprend pas l'inertie de la PNH qui, d'une part, affirme être prête pour assurer la sécurité de la population mais, décide de ne pas intervenir pour juguler ces actes barbares perpétrés justement dans le cadre de ces joutes électorales, procéder à l'arrestation des personnes dénoncées par clameur publique et transférer celles-ci par devant les instances judiciaires.

Ce climat de terreur qui s'installe un peu partout dans le pays n'augure rien de bon. Il est du devoir des candidats d'appeler leurs partisans au calme. Il est aussi du devoir du CEP d'intervenir en vue de rappeler aux candidats ce à quoi ils s'exposent quand ils font usage de la violence car, sinon, la situation peut empirer et déboucher, le 9 août 2015, sur un désastre électoral et, ultérieurement, sur une crise postélectorale.

Le RNDDH rappelle à tous que la population doit être mise en confiance dans le cadre du processus électoral. Cette stratégie de pressurer la population pour, le jour du scrutin, commettre des actes frauduleux ne peut plus être acceptée dans un pays aussi meurtri qu'Haïti. Les candidats doivent pouvoir porter leurs partisans et sympathisants à se comporter comme des personnes civilisées appelées à vivre ensemble dans la communauté, quand la fièvre électorale aura passé.